

Parc du Millénaire

Le Millénaire, 15 juillet 2014



Huguette JACKSON

Chers collègues,

Le mois dernier, nous vous avons fait part de notre inquiétude sur la pérennité du modèle ICADE, avec ses trois métiers (Foncière, Promotion, Services), face à la création du GIE.

Nous vous soulignons la tendance, observée sur plusieurs années, de démanteler le groupe par l'externalisation des métiers devenus moins rentables.

Si nous accueillons avec plaisir le renfort de nos nouveaux collègues (La Lucette, Silic), nous ne pouvons pas oublier les deux mille qui nous ont quittés (ICADE Eurogem, ICADE ADB, ICADE Patrimoine, ICADE Résidences Services, ICADE Suretis, Arcoba, Sethri-Setae, Gestec).

La fermeture programmée des agences d'Orléans, de Caen et de Clermont-Ferrand, l'arrêt de l'activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'agence de Lyon - pour commencer - et l'externalisation à venir des salariés impactés, ne contribuent pas à nous rassurer concernant l'avenir du pôle Promotion, comme du pôle Services d'ailleurs.

Au pôle Services, où les marges sont plus faibles et les salariés moins nombreux, la vigilance s'impose et nous devons être attentifs aux effets induits par la renégociation du contrat CNP.

Attentifs également à ICADE Transactions, qui renforce progressivement ses marges.

Aujourd'hui, nous voulons vous assurer, que portés par votre confiance, la CGT continuera d'œuvrer à la préservation du modèle économique de notre Entreprise, garant des emplois de tous au sein du groupe.

La CGT entend défendre **tous** les métiers positionnés dans le groupe et ne se laissera pas manipuler par ceux qui viendront nous affirmer que nous serons plus heureux ailleurs. Les beaux discours sur le « **recentrage sur le cœur de métier** », l'adossement à un « **partenaire de confiance pour notre bien** », ça suffit ! Cette parole enrobée des technocrates ne cache pas la réalité : la course au profit pour les actionnaires...et la justification des rémunérations de nos dirigeants.

La pérennité de nos métiers au sein d'ICADE n'est pas le seul sujet qui nous préoccupe. En effet, la redistribution des richesses produites entre les actionnaires et les salariés nous interpelle également. Si on peut comprendre la rémunération du coût du risque pris par les investisseurs, il n'est pas normal que celle-ci soit exagérément plus élevée que la part redistribuée aux salariés au titre de leur contribution à la création des richesses de l'entreprise (**Rapport de 1 à 15**)

C'est pourquoi la CGT demande le rééquilibrage de cette redistribution, permettant des augmentations collectives et une enveloppe de primes plus conséquente.

La CGT est attachée au développement des métiers, avec des salariés correctement rémunérés et des conditions de travail améliorées. Nous ne demandons pas la lune, comme certains peuvent vous la promettre, mais seulement que le travail de chacun au sein du groupe ICADE favorise l'épanouissement et le pouvoir d'achat de tous.

La CGT souhaite des conditions de travail dignes, des projets de développement cohérents et une revalorisation des salaires équilibrée, afin que l'activité des salariés du groupe ICADE ne se limite pas qu'au seul profit des actionnaires.

C'est pourquoi nous vous appelons à la vigilance et au renforcement de la CGT, garante de la défense de nos métiers et de nos conditions de travail au sein d'ICADE.

Suite en septembre